



Réforme du Fonds vert et abolition de Transition énergétique Québec

Assurer une gouvernance climatique rigoureuse, transparente et efficace pour bâtir un Québec sobre en carbone et résilient, au service de la qualité de vie des Québécois

Québec, le 26 juin 2019 – Vivre en Ville prend acte de la volonté du gouvernement de simplifier la gestion et de renforcer l'imputabilité ministérielle en matière de lutte et d'adaptation aux changements climatiques, notamment en réformant le Fonds vert et en abolissant Transition énergétique Québec. Pour éviter la politisation des politiques climatiques, les trois principes essentiels énoncés par les ministres devront guider la nouvelle structure de gouvernance : la transparence, la rigueur et l'imputabilité.

Dans son désir d'une plus grande efficacité, le gouvernement devra également garder le cap sur l'amélioration de la qualité de vie des Québécois, au cœur de la lutte contre les changements climatiques.

« L'aménagement de nos milieux de vie est au cœur de la solution, aussi bien pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles que pour nous adapter aux changements climatiques », souligne Alexandre Turgeon, président de Vivre en Ville. « Pour bâtir un Québec sobre en carbone et résilient tout en assurant la prospérité des collectivités québécoises, il faut redoubler d'efforts dans les mesures structurantes, telles que les investissements en transport collectif et le soutien des municipalités dans un virage en aménagement du territoire. »

L'intention gouvernementale de former un comité-conseil permanent en changements climatiques, composé de scientifiques et de représentants de la société civile, dont les analyses et recommandations seraient rendues publiques, apparaît un gage de transparence et de rigueur. L'efficacité des politiques nécessitera notamment une prise en compte sérieuse du travail déjà accompli.

Vivre en Ville offre au gouvernement sa pleine collaboration dans cette réforme de la gouvernance climatique. « Vivre en Ville milite depuis plusieurs années pour une meilleure gouvernance du Fonds vert et offre de mettre ses compétences à contribution dans cette réforme. Avant tout, c'est l'intérêt collectif qui doit primer », rappelle monsieur Turgeon.

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK
870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

200-A, boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3W9
T. 819.205.2053



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

- 30 -

À propos de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes. www.vivreenville.org

Source:

Samuel Pagé-Plouffe
Conseiller à la direction générale - Affaires publiques
514-714-6762
samuel.page-plouffe@vivreenville.org